



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 84.09.2026

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 12/10/2026
ID : 095-219506128-20260930-DEL84092026-DE

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de Monsieur **Fabio LUNAZZI**, Maire,

Date de convocation :
23 septembre 2026

Date d'affichage :
23 septembre 2026

Nombre de
conseillers :

- ◆ En exercice : 27
- ◆ Présents : 23
- ◆ Votants : 25

Etaient présents :

Monsieur **BERNARD**, Madame **HEBBAR**, Monsieur **LAPORTE**, Madame **TESSON**, Monsieur **LAGNEZ**, Madame **PEIRE**, Monsieur **CHANAL**, Adjoints au Maire.

Madame **SOUFFRANT**, Madame **MARTIN**, Monsieur **GIACALONE**, Madame **LORENZO**, Monsieur **WIESEN**, Madame **KATACHE**, Monsieur **LICETTE**, Madame **LERNATOWSKA**, Conseillers Municipaux délégués.

Monsieur **GEBAUER**, Madame **DOS RAMOS**, Madame **DE OLIVEIRA**, Monsieur **ESNEE**, Madame **LASHAB**, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame **THEMIOT** a donné pouvoir à Madame **HEBBAR**
Monsieur **BRODIER** a donné pouvoir à Monsieur **LE MAIRE**
Madame **BIET** a donné pouvoir à Madame **MARTIN**
Monsieur **KOVAC** a donné pouvoir à Monsieur **GEBAUER**

Absents excusés :

Monsieur **SAINTE BEUVE**
Monsieur **ROMERO**

Secrétaires de séance :

Madame **HEBBAR** et Madame **DOS RAMOS**

**OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SEIN DE LA
COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE**

RAPPORTEUR : Monsieur LE MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions relatives à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

VU la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France en date du 16 avril 2026 portant création de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

CONSIDERANT que la Commission Locale d'Évaluation des Charges d'évaluer les charges liées aux transferts de compétences entre la Commune et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France ;

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 095-219506128-20260930-DEL84092026-DE

CONSIDERANT que chaque commune membre de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France doit être représentée au sein de cette commission par un délégué titulaire et un délégué suppléant désignés par le Conseil municipal ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune de Le Thillay au sein de cette commission ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- ⇒ **DESIGNE** Madame Sandrine THEMIOT en qualité de déléguée titulaire de la commune de Le Thillay au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,
- ⇒ **DESIGNE** Madame Massaouda KATACHE en qualité de déléguée suppléante de la commune de Le Thillay au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,
- ⇒ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente délibération ainsi que tout document s'y rapportant.

*Le Maire certifie que cette délibération a été transmise
à la Sous-Préfecture le 12 octobre 2026*



Le Maire

Fabio LUNAZZI

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.